



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SNC-Lavalin tient sa Journée des investisseurs 2021 et dévoile son plan triennal de croissance mondiale ainsi que sa nouvelle structure opérationnelle

- *L'orientation stratégique a été réaffirmée, avec un programme de croissance clair jusqu'en 2024 axé sur les principales régions géographiques, soit le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis.*
- *La nouvelle structure opérationnelle garantit des capacités mondiales ciblées pour assurer la croissance sur des marchés finaux clairement définis et stimuler la création de valeur.*
- *SNCL Services vise une croissance interne annuelle du chiffre d'affaires de 4 % à 6 % et un ratio du RAIL sectoriel ajusté sur les produits sectoriels⁽³⁾ de 8 % à 10 % de 2022 à 2024⁽¹⁾.*
- *Un flux de trésorerie net positif provenant des activités sera priorisé en vue de cibler une cote de crédit de première qualité et d'accélérer davantage la stratégie de croissance.*

MONTREAL : le 28 septembre 2021 – Le Groupe SNC-Lavalin inc. (TSX : SNC), une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux dans le monde entier, a publié aujourd'hui sa « **stratégie de virage vers la croissance** », un plan stratégique mondial triennal qui décrit comment et où la Société entend stimuler une croissance rentable jusqu'en 2024. Le plan sera au cœur de la Journée des investisseurs 2021 de la Société, tenue virtuellement aujourd'hui.

« Il y a deux ans, je me suis fixé comme objectif de simplifier notre entreprise et d'atténuer les risques afin de libérer le potentiel de SNC-Lavalin de créer des solutions durables qui rassemblent les personnes, les données et la technologie, pour concevoir, réaliser et exploiter les projets les plus complexes au monde, a déclaré Ian L. Edwards, président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin inc. Aujourd'hui, notre équipe entame la prochaine étape de notre parcours et prend le virage de la croissance, et nous avons hâte de réaliser les éléments fondamentaux de notre plan : où nous jouons, comment nous réussissons et comment nous évoluerons dans le but de créer de la valeur à long terme. »

« Grâce à notre capacité de pointe à déployer localement l'expertise et les compétences de nos équipes auprès de nos clients, à notre offre unique de services de bout en bout tout au long du cycle de vie d'un actif, et aux possibilités créées par les investissements du gouvernement dans l'environnement bâti et naturel, je suis convaincu que SNC-Lavalin est bien placée pour enregistrer une croissance interne soutenue jusqu'en 2024 », a ajouté M. Edwards.

La stratégie de virage vers la croissance

La stratégie de virage vers la croissance repose sur les éléments fondamentaux suivants :



SNC • LAVALIN

1. Cibler les principales régions géographiques d'exploitation et des marchés finaux choisis dans l'environnement bâti et naturel.
2. Tirer parti des capacités mondiales uniques de bout en bout de SNC-Lavalin pour offrir des produits et des services de grande valeur à l'échelle locale.
3. S'orienter sur les domaines de croissance clés établis.
4. S'appuyer sur les priorités d'allocation de capitaux pour renforcer les activités et stimuler d'autres possibilités de création de valeur.

Cibler les principales régions géographiques et des marchés finaux clairement définis

SNC-Lavalin concentrera ses efforts sur ses trois principales régions, soit le Royaume-Uni, le Canada et les États-Unis, où elle a une présence de premier plan. La Société maintiendra également des activités ciblées dans certains marchés en Europe, au Moyen-Orient, en Asie-Pacifique et en Amérique latine.

Dans ces régions, SNC-Lavalin se concentrera sur sept marchés finaux clairement définis :

1. Transports – Transports collectifs et ferroviaires, routes et ponts, aviation et installations portuaires.
2. Bâtiments et lieux – Infrastructures sociales, propriétés commerciales et résidentielles, développement urbain.
3. Défense – Aérospatiale, défense, sécurité.
4. Eau – Services d'approvisionnement en eau, consommateurs d'eau industriels, gestion des ressources hydriques.
5. Installations industrielles et mines – Pharmaceutique, agroalimentaire, centres de données, installations industrielles, sciences de la vie, mines et métallurgie.
6. Énergie et énergie renouvelable – Transport et distribution, stockage d'énergie, hydroélectricité, énergie renouvelable.
7. Nucléaire – Mise hors service et gestion des déchets, soutien des réacteurs, nouvelles installations.

Tirer parti des capacités mondiales à l'échelle locale

SNC-Lavalin a l'intention de stimuler la croissance en déployant des capacités mondiales à l'échelle locale pour ses clients et en fournissant des services uniques de bout en bout couvrant tout le cycle de vie d'un actif, notamment :

- Consultation, services-conseils et services environnementaux
- Réseaux intelligents et cybersécurité
- Conception et ingénierie
- Approvisionnement
- Gestion de projet et de la construction
- Exploitation et entretien
- Capital
- Mise hors service

La Société mettra à profit ses capacités dans l'ensemble de ses services pour répondre aux besoins des clients en matière de décarbonisation et de solutions durables, en rassemblant les personnes, les données et la technologie. Elle peut offrir des services de manière individuelle ou



SNC • LAVALIN

en tant que partenaire intégré dans le cadre de petits projets et de mandats à long terme; et joué un rôle collaboratif pour les grands projets.

Établir les domaines de croissance clés

SNC-Lavalin déploiera ses capacités dans le but de stimuler la croissance de l'entreprise, mais en mettant l'accent sur:

- Les services d'ingénierie aux États-Unis, en élargissant notre importante présence dans certains États;
- La mise hors service et gestion des déchets nucléaires, principalement aux États-Unis;
- Les grands projets axés sur les modèles de contrats collaboratifs, en tirant parti de nos vastes capacités tout au long du cycle de vie des actifs;
- La transformation numérique, en déployant notre expertise et nos capacités mondiales pour répondre aux besoins des clients dans le secteur et en innovant des approches axées sur les données pour transformer la façon dont les projets sont réalisés.

Affecter des capitaux pour renforcer la résilience financière et soutenir la croissance

L'atteinte future de flux de trésorerie disponibles⁽⁶⁾ positifs sera prioritaire afin d'améliorer davantage le niveau d'endettement de SNC-Lavalin et de viser un retour à une cote de crédit de première qualité. La stratégie de croissance de la Société pourra également être accélérée par des investissements internes et externes. Ponctuellement et en fonction des liquidités de la Société, les capitaux excédentaires pourraient être retournés aux actionnaires au moyen de rachats d'actions ou de la croissance des dividendes.

Nouvelle structure opérationnelle pour stimuler la croissance

Pour soutenir la prochaine étape de son parcours de transformation vers la croissance, la Société a entrepris un rajustement opérationnel de ses activités. La nouvelle structure axée sur le marché mondial répondra le mieux aux besoins changeants de ses clients et appuiera les efforts d'obtention de contrats dans ses trois principaux marchés géographiques.

Voici la nouvelle structure opérationnelle, en vigueur le 1^{er} janvier 2022 :

- Philip Hoare et Steve Morriss codirigeront la nouvelle division **Services d'ingénierie**, qui réunit les secteurs ICGP et Mines et Métallurgie ainsi que les Services d'infrastructures.
- Steve Morriss sera toujours responsable de notre filiale à participation majoritaire, **Linxon**, un chef de file mondial dans le domaine des solutions énergétiques durables et un volet essentiel de notre offre sur le marché de l'énergie et l'énergie renouvelable.
- Le secteur **Énergie nucléaire** mondial, pierre angulaire de notre organisation et élément essentiel de la croissance future de la Société, continuera d'être dirigé par Sandy Taylor.



SNC • LAVALIN

- Stéphanie Vaillancourt, qui dirige actuellement le secteur **Capital**, supervisera également la division **Exploitation et entretien** (« E&E ») afin de mieux tirer parti des synergies entre leurs clients et leurs projets.
- Robert Alger continuera de superviser les **Projets d'infrastructures CMPF** dans le cadre de la phase finale des trois derniers grands projets clé en main à prix forfaitaire (« CMPF »), soit le REM, Eglinton et Trillium.

Les Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, E&E et Linxon seront des secteurs opérationnels et à présenter distincts, regroupés sous la branche d'activité SNCL Services, tandis que les Projets d'infrastructures CMPF et Capital demeureront des secteurs d'exploitation distincts et à présenter. Les rapports financiers de la Société seront modifiés à compter du premier trimestre de 2022, et les chiffres comparables seront retraités pour refléter ces nouvelles branches d'activités et ces nouveaux secteurs d'activité à présenter.

La capacité de SNC-Lavalin de réaliser des projets et de réussir dépend de ses employés et de leurs idées. Par conséquent, l'équipe de direction sera appuyée par une culture d'entreprise caractérisée par l'inclusion et la diversité, ainsi que par un milieu de travail dynamique fondé sur les valeurs fondamentales que sont la sécurité, l'intégrité, l'innovation et la collaboration.

Principales cibles financières

« Nous avons pris des mesures délibérées au cours des deux dernières années pour atténuer les risques et renforcer l'entreprise, et nous en sommes maintenant au point où nous pouvons nous concentrer sur la croissance. Aujourd'hui, nous nous engageons fermement à assurer la croissance et à cibler des flux de trésorerie positifs, ce qui devrait nous permettre de croître à l'interne comme à l'externe, a déclaré Jeff Bell, vice-président directeur et chef des affaires financières du Groupe SNC-Lavalin inc. Nous continuerons à travailler pour renforcer l'entreprise, et nous sommes ravis des plans de croissance que nous dévoilons aujourd'hui et de ce qu'ils signifient pour la création de valeur pour les actionnaires au fil du temps. »

La « stratégie de virage vers la croissance » triennale de SNC-Lavalin vise les cibles suivantes :

Cibles 2022-2024	
<u>SNCL Services</u>	<u>Tous les ans</u>
Croissance interne des produits	4 à 6 %
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels ⁽³⁾	8 à 10 %
<u>Consolidé</u>	<u>D'ici la fin 2024</u>
Ratio du flux de trésorerie disponible ⁽⁶⁾ sur le résultat net ajusté consolidé ⁽⁵⁾	80 à 90 %*
Dette nette avec recours limitée et dette avec recours / RAIIA ajusté consolidé ⁽⁴⁾	1,5 à 2,0
*Excluant la charge liée au règlement des accusations fédérales de 56 M\$ par année (2022 à 2024)	

	Ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels ⁽³⁾	Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets ⁽⁷⁾
<u>SNCL Services</u>		
Services d'ingénierie	8 à 10 %	14 à 16 %
Énergie nucléaire	13 à 15 %	s.o.
Linxon	4 à 6 %	s.o.
Exploitation & entretien (E&E)	5 à 7 %	s.o.

Ces principales cibles financières visent à aider les analystes et les actionnaires à se faire une idée sur la stratégie de la Société. Le lecteur est averti que l'utilisation de ces renseignements à d'autres fins peut être inappropriée. Ces mesures sont sujettes à changement. Les cibles financières présentées ci-dessus ont été préparées en tenant compte du taux de change actuel sur les marchés où la Société exerce ses activités. La Société a tenu compte de nombreuses hypothèses économiques et de marché concernant l'environnement concurrentiel et politique ainsi que le rendement économique de chaque région où elle exerce ses activités. En préparant ses prévisions de la stratégie de virage vers la croissance 2022-2024, la Société a également supposé que les facteurs économiques et la concurrence sur le marché dans les régions où elle exerce ses activités demeureront stables.

Les prévisions de la stratégie de virage vers la croissance 2022-2024 ont été préparées et se fondent sur la même méthodologie que celle décrite dans le rapport de gestion annuel 2020 de la Société sous la rubrique « Comment nous établissons le budget et nos prévisions à l'égard des résultats » (extrapolation jusqu'en 2024) et la section « Énoncés prospectifs » ci-dessous, et sont soumises aux risques et aux incertitudes qui y sont résumés, ainsi que dans le rapport de gestion annuel 2020 de la Société et la mise à jour dans le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2021 de la Société.

Détails de la Journée des investisseurs virtuelle

SNC-Lavalin tiendra une Journée virtuelle des investisseurs aujourd'hui, à 8 h 30, heure de l'Est. Une webdiffusion en direct de la présentation, incluant des séances de questions et réponses, peut être visionnée sur la [page Web de la Journée des investisseurs 2021](#) de la Société. L'inscription est obligatoire et peut être effectuée en cliquant [ici](#). L'audioconférence sera aussi disponible par téléphone; veuillez composer sans frais le 1-800-319-4610 en Amérique du Nord ou encore, faire le 1-604-638-5340 si vous appelez de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Vous pouvez également composer le 416-915-3239 à Toronto, 514-375-0364 à Montréal, ou le 080-8101-2791 au Royaume-Uni. Un enregistrement de la conférence téléphonique et la



SNC • LAVALIN

transcription de celle-ci seront mis en ligne sur le site Web de la Société dans les 48 heures suivant la conférence.

À propos de SNC-Lavalin

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés, exploitant des bureaux dans le monde entier et dédiée à façonner un meilleur avenir pour notre planète et ceux qui l'habitent. Nous créons des solutions durables qui lient individus, données et technologie afin de concevoir, réaliser et opérer les projets les plus complexes. Nous déployons des capacités mondiales à l'échelle locale pour fournir à nos clients des services uniques et complets couvrant tout le cycle de vie d'un actif: consultation, services-conseils et services environnementaux, réseaux intelligents et cybersécurité, conception et ingénierie, approvisionnement, gestion de projet et de la construction, exploitation et entretien, mise hors service et capital – et nous l'offrons aux clients dans des secteurs stratégiques tels que Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, Exploitation et entretien et Capital. Vous trouverez des nouvelles et des renseignements pertinents à snclavalin.com ou suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).



Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux normes IFRS. Cependant, les mesures financières non conformes aux normes IFRS, les ratios et les mesures conformes aux normes IFRS additionnelles suivantes sont utilisés par la Société dans ce communiqué de presse : RAII sectoriel ajusté, ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels, RAIIA ajusté, flux de trésorerie disponible, ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, RAIIA sectoriel ajusté et produits sectoriels nets. Des renseignements supplémentaires sur ces mesures non conformes aux normes IFRS et ratios sont présentés ci-dessous et dans la section 9 du rapport de gestion de SNC-Lavalin pour le deuxième trimestre de 2021, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et disponible sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS permettent de mieux comprendre le rendement opérationnel et les résultats financiers de la Société, et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer le rendement de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de rendement préparées en vertu des normes IFRS.

⁽¹⁾ La cible est pour la nouvelle branche d'activité SNCL Services, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et comprendra les secteurs opérationnels et à présenter suivants : Services d'ingénierie, Énergie nucléaire, E&E et Linxon.

⁽²⁾ Le RAII sectoriel ajusté correspond aux produits attribués au secteur pertinent moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Le RAII sectoriel ajusté est la mesure utilisée par la direction pour évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société, en plus de donner aux investisseurs une indication de la rentabilité de chaque secteur, car il ne comprend pas l'incidence d'éléments dont qui ne reflètent pas, selon la Société, les opérations sous-jacentes des secteurs. Cette mesure financière facilite également l'évaluation du rendement des activités de la Société d'une période à l'autre. Voici les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par l'intermédiaire du résultat net, les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur les cessions d'activités de SP&GP et les investissements de Capital (ou les rajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), les gains liés à la réévaluation des actifs du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente diminuée des coûts de la vente, les charges financières nettes et les impôts. Il convient de noter que les rajustements suivants ont été retirés de la liste des rajustements divulgués au cours des périodes précédentes, car il n'y a pas eu de rajustements de cette nature au cours des périodes en cours et de l'année précédente : les coûts d'acquisition et d'intégration ainsi que la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). Voir un rapprochement du RAII sectoriel total ajusté et du résultat net à la section 4 du rapport de gestion annuel et à la section 4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

⁽³⁾ Le ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, ainsi que les comparaisons avec les pairs. Cette mesure financière est calculée en divisant le RAII sectoriel ajusté pour une période donnée par les produits sectoriels pour la même période. Voir un rapprochement du ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels à la section 4 du rapport de gestion annuel et à la section 4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

⁽⁴⁾ Le RAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour faciliter la comparaison des rendements d'exploitation d'une période à l'autre et pour préparer des budgets et des prévisions d'exploitation annuels. Le RAIIA



ajusté est fondé sur le RAIIA découlant des activités poursuivies et exclut les charges liées aux coûts de restructuration et de transformation, les gains (pertes) sur les cessions d'activités de SP&GP et les investissements de Capital (ou les rajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), le rajustement de la provision pour litiges dans le dossier de la pyrrhotite (présenté à la note 33 des états financiers annuels de 2020 et mis à jour dans la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois, terminées le 30 juin 2021), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la pension minimale garantie (« GMP ») et les gains liés à la réévaluation des actifs du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente diminuée des coûts de la vente. Il convient de noter que les rajustements suivants ont été retirés de la liste des rajustements divulgués au cours des périodes précédentes, car il n'y a pas eu de rajustements de cette nature au cours des périodes en cours et de l'année précédente : les coûts d'acquisition et d'intégration ainsi que la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le RAIIA ajusté est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur le rendement opérationnel de la Société. La Société croit que le RAIIA ajusté complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Voir la section 9.4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 et la section 13.3 du rapport de gestion annuel pour un rapprochement du RAIIA rajusté et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est fourni sur une base consolidée et également séparément pour les activités de SP&GP, car la Société estime que ces mesures sont utiles, les activités de SP&GP étant analysées séparément par la Société.

⁽⁵⁾ Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, ajusté en fonction de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Ces rajustements sont les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur les cessions d'activités de SP&GP et les investissements de Capital (ou les rajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, le rajustement de la provision pour litiges dans le dossier de la pyrrhotite, le gain lié à la réévaluation des actifs du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente diminuée des coûts de la vente, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la pension minimale garantie (« GMP ») ainsi que les impôts et les participations ne donnant pas le contrôle sur ces rajustements. Il convient de noter que les rajustements suivants ont été retirés de la liste des rajustements divulgués au cours des périodes précédentes, car il n'y a pas eu de rajustements de cette nature au cours de la période en cours et de la période de comparaison : les coûts d'acquisition et d'intégration, les coûts de financement liés à l'entente sur la vente des actions dans l'Autoroute 407 ETR et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les éléments de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur le rendement opérationnel de la Société. La Société croit que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Il est également utilisé par la direction pour évaluer le rendement des activités de la Société d'une période à l'autre. Voir la section 9.4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 et la section 13.3 du rapport de gestion annuel pour un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS.

⁽⁶⁾ SNC-Lavalin a décidé de commencer à présenter le flux de trésorerie disponible dans ses divulgations de renseignements financiers. Le flux de trésorerie disponible est une mesure non conforme aux normes IFRS, sans définition normalisée dans les normes IFRS. D'autres émetteurs peuvent définir une mesure semblable différemment, et par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. SNC-Lavalin définit et calcule le flux de trésorerie disponible comme les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation diminuée de l'acquisition d'immobilisations corporelles ainsi que du paiement d'obligations locatives. SNC-Lavalin estime que, à titre de mesure financière, le flux de trésorerie disponible fournit une mesure significative de la trésorerie discrétionnaire générée par la Société et à sa disposition pour le service de la dette, le paiement d'autres obligations et des investissements stratégiques, entre autres. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, le flux de trésorerie disponible de SNC-Lavalin aurait été déclaré comme (73,0) millions \$, représentant 121,5 millions \$ de flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins 75,8 millions \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et 118,7 millions \$ pour le paiement d'obligations locatives. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2021, le flux de trésorerie disponible aurait été déclaré comme 25,6 millions \$ et (13,1) millions \$, respectivement, représentant 78,1 millions \$ de flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins 19,6 millions \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et 32,9 millions \$ pour le paiement d'obligations locatives pour le deuxième trimestre de 2021, et 83,7 millions \$ de flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation moins 38,2 millions \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et 58,6 millions \$ pour le paiement d'obligations locatives pour le premier semestre de 2021.

⁽⁷⁾ Le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et faciliter les comparaisons d'une période à l'autre, ainsi que les comparaisons avec les pairs. Cette mesure financière est calculée en divisant le RAIIA sectoriel ajusté pour une période donnée par les produits sectoriels nets pour la même période.



⁽⁸⁾ Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure supplémentaire dérivée du RAI sectoriel ajusté qui est utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs de la Société, mais en excluant certains éléments liés aux activités d'investissement de façon à exclure l'amortissement des coûts directement liés aux activités. La direction croit que cette mesure est utilisée par certains analystes en valeurs mobilières et investisseurs lorsqu'ils comparent la performance de la Société à celle de ses concurrents. Voir un rapprochement du RAIIA sectoriel ajusté et du RAI sectoriel ajusté à la section 9.4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021 de la Société et à la section 13.3 du rapport de gestion annuel; le RAI sectoriel ajusté total, quant à lui, est rapproché au résultat net consolidé à la section 4 du rapport de gestion annuel et à la section 4 du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

⁽⁹⁾ Au premier trimestre de 2022, SNC-Lavalin commencera à présenter les produits sectoriels nets de son secteur Services d'ingénierie dans ses divulgations de renseignements financiers. Les produits sectoriels nets sont une mesure non conforme aux normes IFRS, sans définition normalisée dans les normes IFRS. D'autres émetteurs peuvent définir une mesure semblable différemment, et par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les produits sectoriels nets comprennent les produits moins les coûts directs pour les sous-traitants et les autres charges directes qui sont recouvrables directement auprès des clients. La direction croit que cette mesure est utilisée par certains analystes et investisseurs en valeurs mobilières lorsqu'ils comparent le rendement de la Société à celui de ses concurrents et ses pairs.

Énoncés prospectifs

Dans le présent communiqué de presse et ci-après, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et toutes ou certaines de ses filiales, partenariats ou entreprises associées, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses filiales, partenariats ou entreprises associées.

Les énoncés contenus dans le présent communiqué de presse faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des cibles financières, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « perspective », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévoir », « prévision », « projeter », « synergies », « vraisemblablement », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) les répercussions supplémentaires prévues de la pandémie en cours de COVID-19 sur les activités et ses secteurs opérationnels à présenter ainsi que les éléments d'incertitudes s'y rattachant. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi



que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date de ce communiqué. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel 2020 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») et ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier et du deuxième trimestre de 2021. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques incluent, sans s'y limiter : a) les répercussions supplémentaires de la pandémie de COVID-19, b) les résultats de la nouvelle orientation stratégique annoncée en 2019, c) les contrats à prix forfaitaire ou l'incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter efficacement les projets, d) les obligations de prestation restant à remplir, e) l'octroi des contrats et le calendrier, f) le statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics, g) les activités mondiales, h) la responsabilité en matière nucléaire, i) la participation dans des investissements, j) la dépendance envers des tiers, k) les coentreprises et partenariats, l) les systèmes et données informatiques ainsi que le respect des lois sur la protection de la vie privée, m) la concurrence, n) la responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services déficients, o) les indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels fournis, p) la protection d'assurance, q) la santé et la sécurité, r) la compétence du personnel, s) les arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre, t) les conditions météorologiques extrêmes et l'effet des catastrophes naturelles ou d'autres et crises sanitaires mondiales, u) la cession ou la vente d'actifs importants, v) la propriété intellectuelle, w) les liquidités et la situation financière, x) l'endettement, y) l'incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière, z) la garantie aux termes de la convention de prêt de la CDPQ, aa) la dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette, bb) les dividendes, cc) les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite, dd) les besoins en fonds de roulement, ee) le recouvrement auprès des clients, ff) la dépréciation du goodwill et d'autres actifs, gg) l'incidence sur la Société des procédures judiciaires et réglementaires, des enquêtes et du règlement de litiges, hh) la nouvelle réglementation et l'inconduite ou le non-respect des lois anticorruption ou d'autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire, ii) la réputation de la Société, jj) les limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société, kk) les lois et règlements en matière d'environnement, ll) le Brexit, mm) la conjoncture économique mondiale, nn) les fluctuations de prix des marchandises et oo) les impôts.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats »



SNC • LAVALIN

et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel 2020 de la Société, qui ont été mises à jour dans le rapport de gestion du premier et deuxième trimestre de 2021, déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et disponibles sur SEDAR au www.sedar.com et sur le site Internet de la Société, www.snclavalin.com, sous la rubrique « Investisseurs ».

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société en date de ce dernier, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent.

Renseignements supplémentaires :

Médias

Harold Fortin

Directeur principal, Communications externes

514-393-8000, poste 56127

media@snclavalin.com

Investisseurs

Denis Jasmin

Vice-président, Relations avec les investisseurs

514-393-8000, poste 57553

denis.jasmin@snclavalin.com